

Août 2017 - N°31

www.les-bons-villers.be

Bulletin communal

Commune: 071/858100 - info@lesbonsvillers.be



Administration communale de Les Bons Villers - Place de Frasnes, 1



- Été solidaire
- Centre de vacances





DEVELOPPEMENT RURAL : LA PAROLE EST AUX CITOYENS.

Suite aux consultations citoyennes organisées avec la collaboration de la Fondation Rurale de Wallonie en avril, mai et juin dernier, plus de 350 personnes ont souhaité donner leur avis, nous faire part de la perception qu'ils ont de leur commune, avec ses atouts et ses faiblesses. Partant de ce constat, ils ont manifesté leurs priorités pour l'avenir, dans les domaines social, économique et culturel.

L'ADN de notre commune, reconnu par une large majorité de ses citoyens, est son caractère rural préservé ; dans ce contexte, le maintien des services de proximité et des commerces locaux, la qualité de l'environnement, ainsi que la sécurité des usagers faibles dans le cadre de leurs déplacements sont les préoccupations essentielles du citoyen.

Ce diagnostic et ces objectifs constitueront la colonne vertébrale de notre prochain Programme Communal de Développement Rural (P.C.D.R.). Sa mise en œuvre sera pilotée dès la rentrée par la Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.), composée de 50 citoyennes et citoyens et de 10 mandataires communaux ; cette commission tiendra sa première réunion le 20 septembre prochain. Osons croire à cet exercice de démocratie participative qui nous permettra de maintenir longtemps encore la qualité de vie dans nos villages.

Bel été au rythme des ducasses et des différentes festivités locales, et bonne rentrée à toutes et tous !

Emmanuel Wart, Bourgmestre.

CENTRE DE VACANCES 2017

Depuis le 17 juillet, le Centre de Vacances communal organisé sur le site de l'école du Vieux-Château de Mellet a ré-ouvert ses portes pour le plus grand bonheur de plus de 250 enfants ! Ceux-ci sont encadrés par l'équipe de la cohésion sociale et des animateurs compétents. Au programme : sport, psychomotricité pour les plus jeunes, bricolages, balades, excursions, animations par des intervenants extérieurs et pour terminer cette expérience en beauté, le dernier jour sera l'occasion pour les enfants de présenter un spectacle sur le thème...des super-héros ! Nous vous invitons donc le 11 août à venir admirer les batman, hulk, wonderwoman et autres héros en herbe ! Ce spectacle se déroulera à l'école du Vieux-Château à partir de 16H.



Centre de vacances: été 2017



INFORMATION « HERBICIDES »

Interdiction d'utiliser le glyphosate (Roundup®) !

CONSÉQUENCES DE LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION :

Depuis le 1er juin 2017, les citoyens ne peuvent plus recourir au **glyphosate** pour désherber leurs allées et terrasses. Bien que les produits soient toujours autorisés à la vente, leur utilisation au niveau de la propriété des citoyens est dorénavant interdite. Depuis le 1er septembre 2014, les citoyens devaient déjà respecter une première interdiction à savoir l'utilisation de produits phyto sur les terrains privés qui sont en lien avec un réseau de collecte ou une eau de surface. Donc fini de désherber son allée de garage avec des produits phyto lorsque cette allée aboutit à un filet d'eau. C'est une interdiction ciblée au niveau spatial afin de protéger les ressources en eau. La nouvelle interdiction s'ajoute à la celle de 2014 en supprimant des produits autorisés ceux contenant du glyphosate (Roundup®). Cette modification touche de nombreux citoyens puisque cette molécule est très répandue. Que faire de ces produits inutilisables ? Les ramener tels quels au recyparc et les placer dans l'emplacement dédié aux produits dangereux. Seuls les professionnels formés et détenant une phytoliceuse peuvent encore recourir à ces produits et ce jusqu'au 31 mai 2018.



ALTERNATIVES :

L'eau de cuisson.



La méthode la plus facile consiste à recycler l'eau de cuisson bouillante de vos pâtes, riz ou pommes de terre pour la verser sur les herbes indésirables ! La pomme de terre possède des propriétés particulièrement intéressantes de désherbant naturel. L'eau bouillante permet de brûler les herbes indésirables, cela fonctionne aussi très bien contre la mousse. Toutefois, prudence : N'utilisez pas d'eau de cuisson salée, car si le sel est efficace comme désherbant, il se stocke dans le sol et il est néfaste à la biodiversité.

Le vinaigre blanc.

Pour éliminer les mauvaises herbes indésirables, comptez 1 litre de vinaigre blanc pour un demi-litre d'eau. Cela permettra de désherber une surface d'environ 10 m². Pour une bonne application, utilisez le pulvérisateur par temps ensoleillé. On peut répéter le traitement à plusieurs reprises pour améliorer encore d'avantage l'efficacité. C'est un produit économique et très écologique.



CONSEILS ET SOLUTIONS :

L'ASBL Adalia présente sur son site internet des conseils et des moyens biologiques de lutte qui ont fait leur preuve, et vous permettront de réduire l'utilisation des pesticides dans les jardins, les espaces verts et sur les voiries. (www.adalia.be/plantes-indesirables).

AVIS AUX CITOYENS DÉSIREUX DE SOUTENIR L'HABITAT DES POLLINISATEURS

Vous savez sans doute qu'à l'heure actuelle, la situation des insectes pollinisateurs, dont l'abeille, est extrêmement critique. La commune de Les Bons Villers a donc décidé, dans le cadre du Plan Maya, de venir en aide à ces insectes si nécessaire à la survie de notre écosystème.

Comment ?

La commune s'engage à fournir son aide en matière de conseils d'aménagement, de fourniture de plants, semences et nichoirs (via un subside du Plan communal de Développement de la Nature – PCDN) à tout citoyen de Les Bons Villers acceptant de dédier minimum 10 % de la surface de son jardin à un espace naturel, dont le projet d'aménagement devra reprendre au moins 3 éléments de la liste suivante :

- Un pré fleuri exploité en fauchage tardif avec exportation des fauches
- Une mare en équilibre naturel
- Une haie d'espèces diverses
- Un hôtel à insectes
- Un parterre d'espèces mellifères
- Deux nichoirs adaptés à des espèces différentes



RAPPEL DES REGLES APPLICABLES EN MATIERE D'INCINERATION EN PLEIN AIR DE DECHETS. Art. 27,28,29 et 148 du Règlement général de police(RGP)

Légalement, l'incinération de tout déchet à domicile est interdite. Ne pas respecter cette loi, c'est vous exposer non seulement à une amende mais aussi à des risques pour votre santé et celle de vos voisins. En effet, les températures atteintes par un feu à l'air libre ou dans un « brûle-tout » sont insuffisantes pour détruire des molécules néfastes pour la santé (voies respiratoires, système immunitaire,). Une tolérance est cependant admise pour les déchets de jardin mais à plus de 100 m de toute habitation. **A l'heure où le feu de bois revient à l'honneur, ces informations sont également valables pour les feux de cheminée à l'intérieur des habitations. Ceux-ci ne sont pas des incinérateurs de déchets...**

Afin de diminuer la quantité de déchets produits ou de les éliminer correctement tout en préservant votre santé et l'environnement, nous vous invitons à réfléchir à la gestion de vos déchets d'emballage, et ce déjà au moment de vos achats : en fonction du déchet d'emballage produit, vous pourrez les évacuer via différentes filières : collectes sélectives, parc de recyclage, compostage à domicile, ramassage des ordures ménagères sont autant de possibilités vous permettant de les éliminer correctement.

Contacts :

- Mme Ingrid Lavendy - Service environnement de l'Administration communale, du lundi au vendredi de 8.30 à 16.30 - 071/858.113 - ingrid.lavendy@lesbonsvillers.be ou environnement@lesbonsvillers.be
- Le soir, le week-end et les jours fériés – 101 police-secours.

UNE RENTRÉE SCOLAIRE DURABLE

La nouvelle année scolaire approche à grands pas. Et cette fois encore, l'éducation à la nature et à l'environnement occupera une place importante dans la plupart des écoles. Les enfants sont de plus en plus sensibilisés à l'impact de leurs actions sur l'environnement. En tant que parent, montrez leur le bon exemple et commencez par choisir avec eux du matériel scolaire écologique. Pour tous les articles en papier ou en bois, cela passe par exemple par le choix de produits portant le label PEFC. Un geste engagé pour l'avenir de vos enfants mais aussi celui de nos forêts.

Bonnes vacances et rendez-vous à la rentrée pour une nouvelle année sous le signe de la durabilité !



Site web : www.pefc.be - Twitter : @PEFCBELGIUM
Instagram : @pefcbelgium - Facebook : Mon coin de forêt

SITUATION D'URGENCE OU DE CRISE : QUE FAIRE ?

Nous pouvons toutes et tous être témoin ou impliqué dans une situation d'urgence, à la maison ou ailleurs. Le SPF Intérieur met à la disposition des citoyens belges deux nouveaux outils utiles en situation d'urgence :

- **BE-Alert** est un nouvel outil d'alerte qui vise à avertir de manière plus rapide, plus claire et à informer au mieux la population directement concernée par une situation d'urgence.
- **L'APP 112** est une nouvelle application gratuite pour smartphones, qui permet, en 2 clics, d'alerter le service de secours dont vous avez besoin en Belgique (police, pompiers, service médical urgent), tout en leur signalant l'endroit où vous vous trouvez.



Un grave incendie, une inondation ou une panne de courant ? En cas de situation d'urgence dans notre commune, nous aimerions vous en avertir. C'est la raison

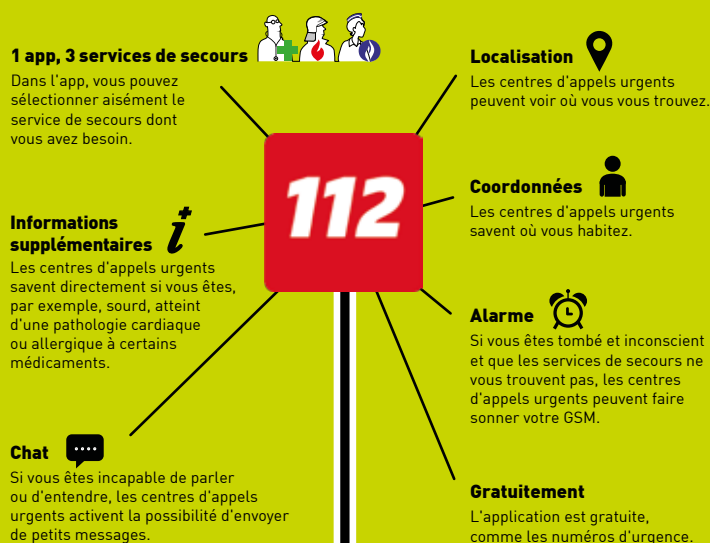
pour laquelle notre commune dispose désormais d'un nouveau système qui vous informe directement d'une situation d'urgence via sms, e-mail ou téléphone : **Be-Alert**. BE-Alert est un système développé au niveau national et permettant au Bourgmestre, Gouverneur ou Ministre de l'Intérieur d'envoyer un message à tous ceux qui seraient impactés par la situation d'urgence. Tous les habitants peuvent ainsi obtenir rapidement les recommandations nécessaires, ex. fermer portes et fenêtres en cas d'incendie. Des informations officielles, correctes, directement de la source.

Le message BE-Alert peut être transmis via un sms, un message oral via une ligne de téléphone fixe ou un email. Pour recevoir un message, il est recommandé de s'inscrire pour transmettre vos différentes coordonnées actualisées. Inscrivez-vous dès aujourd'hui sur : www.be-alert.be. Si vous n'avez pas accès à internet, adressez-vous par courrier à l'Administration communale. Il est possible d'enregistrer plusieurs adresses et numéros de téléphone. Vous pouvez ainsi être informé en cas de situation d'urgence à votre domicile, au travail ou dans votre famille.

App 112 BE

Besoin d'une aide urgente en Belgique ?

Désormais, vous pouvez aussi contacter les centres d'appel urgents via app.



1 Télécharger

Rendez-vous dans l'App Store ou le Play Store et cherchez " 112 BE ".

Téléchargez et installez l'application sur votre écran d'accueil.



2

- Prénom
- Nom
- Date de naissance
- Numéro de téléphone
- Adresse
- Qui pouvons-nous contacter en cas d'urgence ?
- Je suis sourd, malentendant ou j'ai un trouble de la parole.

S'enregistrer

Complétez votre nom, vos coordonnées et informations supplémentaires.

3 Appeler

Utilisez l'app si vous avez besoin d'urgence de l'aide des pompiers, d'une ambulance ou de la police, en Belgique.



www.112.be

NOCES DE BRILLANT



Mr. Helguers Marcel & Mme Bultot Marie

❖ *Mellet* ❖



Mr. Charmant Roger & Mme Bataille Yvette

❖ *Frasnes-lez-Gosselies* ❖

NOCES DE DIAMANT



Mr. Bellemans Jean & Mme Snauwaert Andrée

❖ *Frasnes-lez-Gosselies* ❖



Mr. Belin Emile & Mme Robert Rachel

❖ *Frasnes-lez-Gosselies* ❖

NOCES D'OR



Mr. Flies Daniel & Mme Michaux Nicole

❖ *Frasnes-lez-Gosselies* ❖



Mr. Hermans Joseph & Mme Mousset Liliane

❖ *Frasnes-lez-Gosselies* ❖

NOCES D'OR



Mr. Guillaudeux Daniel & Mme Claes Liliane

✧ *Frasnes-lez-Gosselies* ✧



Mr. Clinquart Henri & Mme Loriau Jeanne-Marie

✧ *Villers-Perwin* ✧



Mr. Loriau Henri & Mme Hauchart Claire

✧ *Villers-Perwin* ✧



Mr. Patoux Francis & Mme Rocher Nadine

✧ *Villers-Perwin* ✧



Mr. Versert Maurice & Mme Quinten Marie

✧ *Villers-Perwin* ✧



Mr. Duchnycz Jaroslaw & Mme Barbier Danielle

✧ *Villers-Perwin* ✧

NOCES D'OR



Mr. Deschamps André & Mme Massart Eliane

❄ *Mellet* ❄



Mr. Simon Fernand & Mme Maque Jacqueline

❄ *Mellet* ❄



Mr. Vroonhove Christian & Mme Depasse Annie

❄ *Mellet* ❄



Mr. Chartry Francis & Mme Procès Chantal

❄ *Wayaux* ❄

Les jubilés

L'ensemble des cérémonies religieuses se dérouleront à 9h30 et les réceptions organisées par l'Administration communale à 11H00.

A Frasnes-lez-Gosselies sous chapiteau, le 20 août 2017.

❄

A Wayaux à la maison de village, le 3 septembre 2017.

❄

A Villers-Perwin sous chapiteau, le 10 septembre 2017.

❄

A Mellet sous chapiteau, le 24 septembre 2017.

PERMANENCES SOCIALES DES JARDINS DE WALLONIE DE AOÛT À DÉCEMBRE 2017

LUTTRE	FRASNES-LEZ-GOSSELIES	MELLET
Siège Social Rue du Cheval Blanc, 55	Administration Communale Place de Frasnes, 1	Ancienne Maison Communale (Point Poste) - Place Communale
Tous les jeudis de 9h00 à 11h00	Le mardi de 9h30 à 10h00	Le mercredi de 9h30 à 10h00
 Les Jardins de Wallonie s.c.r.l.	Août : le 08/08	Août : le 16/08
	Septembre : le 05/09 et le 19/09	Septembre : le 13/09
	Octobre : le 03/10 et le 17/10	Octobre : le 11/10
	Novembre : le 07/11 et le 21/11	Novembre : le 15/11
Agréée par la S.W.L pour les communes de Les Bons Villers, Pont-à-Celles, Seneffe	Décembre : le 05/12 et le 19/12	Décembre : le 13/12

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées de manière exceptionnelle. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site internet : www.jardinsdewallonie.be. Notre Service Social est joignable tous les jours au 071/84.37.73 (extension 1) sauf le mardi après-midi et le jeudi matin où nous travaillons à bureau fermé.

EXPERT PENSIONS

Un expert en pensions de salariés est présent à l'Administration communale (salle du conseil) tous les derniers lundis du mois de 13h00 à 15h00.

La prochaine permanence est fixée au **lundi 28 août 2017**.



BALADE GOURMANDE EN DRÔME



Quelques places sont encore disponibles pour
LA BALADE DANS LE SUD-EST DE LA FRANCE
DU 19 AU 25 OCTOBRE 2017.
Spécialement conçue pour les aînés de l'entité.



*Cette superbe balade vous est proposée au prix de **565€ par personne tout compris**. Programme détaillé et bulletin d'inscription disponibles à la Cellule « Cohésion sociale » place de Frasnes, 1 à 6210 LES BONS VILLERS, ou sur simple demande auprès de l'ASBL INTERNATIONAL HAINAUT TOURISME au **071/86.66.60***

Organisation : ASBL International Hainaut Tourisme
Lic. A1976 - une asbl de la Province de Hainaut





Le cdH des Bons Villers, vous présente ses mandataires

Vos six Conseillers communaux cdH-IB :



Mathieu PERIN
CONSEILLER COMMUNAL
CHEF DE GROUPE CDH-IB
MELLET



Jean-Pierre ROBBEETS
CONSEILLER COMMUNAL
RÈVES



Anne MATHELART
CONSEILLÈRE COMMUNALE
VILLERS-PERWIN

Noëlle VAN HOLLEBEKE
CONSEILLÈRE COMMUNALE
RÈVES



Jean-Luc ART
CONSEILLER COMMUNAL
FRASNES-LEZ-GOSSELIES

Luc DRAPIER
CONSEILLER COMMUNAL
MELLET



idées bonvillersoises

REMERCIEMENT AUX 7 EQUIPES QUI ONT PARTICIPE CE PRINTEMPS À L'ACTION ANNUELLE DE GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS



CHIFFRES POUR LA WALLONIE : GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2017

73.469
Wallons



43.066
sacs poubelles récoltés



250 tonnes
de déchets sauvages
ramassés



6.494
kilomètres
parcourus



LES 18, 19, 20, 21, 22 AOÛT 2017 - FRASNES-LEZ-GOSSELIES EN FÊTE



Vendredi 18 Août 2017

- 16h00 Ouverture des loges foraines
Ouverture du chapiteau du Comité des fêtes
- 21h00 Soirée Holy Color (animée par Dj Ramsès, Clément & Valentin)
(soirée payante 5 €)
- 02h00 Clôture/Fermeture

Samedi 19 Août 2017

- 08h00 Brocante
- 13h30 Ouverture du chapiteau du Comité des fêtes
- 14h30 Inscription pétanque
- 15h00 Ouverture des loges foraines
Début du Tournoi de pétanque
- 15h30 Inscription Jogging
- 17h00 Départ Jogging
- 17h30 Verre offert par le Comité à l'administration communale, aux différents partis politiques ainsi qu'aux différents sponsors et collaborateurs
- 18h00 Groupe de musique ambulant
- 18h30 Remise des prix jogging + tombola
- 21h00 Soirée « année 80 à aujourd'hui » animée par The Atomic Sound
(soirée payante 5€)
- 02h00 Clôture/Fermeture

Dimanche 20 Août 2017

- 09h00 Ouverture du Chapiteau Du Comité des fêtes
- 09h30 Messe des Jubilés et Noces d'or sous chapiteau
- 14h00 Exposition de véhicules anciens et de motos
- 15h00 Ouverture des loges foraines
- 19h30 Inscription pour le Blind Test
- 20h00 Blind Test
- 00h00 Clôture/Fermeture

Lundi 21 Août 2017

- 16h00 Ouverture du chapiteau du Comité des fêtes
Ouverture des loges foraines
Gouter & passage aux différents forains avec le Home des petits
- 19h00 « C'est ton soir » animée par The Master Sound
- 00h00 Clôture/Fermeture

Mardi 22 Août 2017

- 16h00 Ouverture du chapiteau du Comité des fêtes
Ouverture des loges foraines
- 19h00 Soirée De Clôture animée par The Master Sound
- 22h00 Feu d'artifice
- 01h30 Clôture/Fermeture

Vendredi 25 août

Dès 17H30, rendez-vous au cadeau pour le traditionnel tour au char 2017
'La découverte d'un nouveau monde'
La soirée continuera à la salle le Rêves d'Antan dès le retour des chars.

Samedi 26 août

Tournoi de foot dès 10H00 : inscription Rémy : 0498/310835
Brocante, vide grenier autour de l'Eglise de Rêves à partir de 13H : inscription Laetitia 0486 /724478
Tournoi de Pétanque dès 15H dans les jardins du Rêves d'Antan Info : Maxime 0491 /553515
Concours de Fricadelle dès 20H dans la salle du Rêves d'Antan
Concert les GRASS MAT' dès 22H
Tout au long de la journée, animation pour enfants, loge foraine , guinguette et petite restauration.

Dimanche 27 août :

Concours de Pêche à l'étang du collègue.
VTT au profit de l'ASBL Mojoca, parcours famille de 12 km et circuit VTT 40 km
Repas de la kermesse par le traiteur info Laetitia : 0486/724478
Dès 16h30 concours de belotte dans la salle du Rêves d'Antan
18h30 Montgolfière accessible pour tous.
La soirée continuera avec notre Feu d'Artifice à 22H00.

Lundi 28 août

Après-midi enfantine dès 13H30. Spectacle pour enfant avec le clown PIPO
Grimage et ballon .
Soirée Défis du comité des fêtes de Rêves.

NOUVEAUTES : tout au long du weekend, KOH REVWAH !

Envie de vous confronter à vos concitoyens lors d'une série de défis inspirés de la mythique émission télévisée ? A la fin des quatre jours il n'en restera qu'1 !
SANDRO, l'aventurier belge de la dernière saison de Koh lanta nous fera l'honneur de sa présence pour la finale et remise de prix.

JOURNÉES DU PATRIMOINE LE SAMEDI 9 & DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

Outre l'accès à l'exposition annuelle sur les scènes de la vie d'autrefois..., le musée Rodava vous fera découvrir une maquette reproduisant les gares de Rêves et de Frasnes-lez-Gosselies ainsi qu'une partie du trajet de la ligne 131. En parallèle, la commune des Bons Villers ouvrira les portes de la Chambre échevinale pour une exposition de vieilles photos sur le sujet.

Une promenade guidée sera organisée pendant ces deux journées afin de parcourir le trajet entre les deux gares, accessible au public depuis quelques années mais encore peu connu.

Le rassemblement se fera au départ du musée Rodava. Un transport est prévu jusqu'à la gare de Rêves et ensuite de la gare de Frasnes-lez-Gosselies avec un arrêt à la Chambre échevinale pour découvrir l'exposition photos.

Réservation souhaitée auprès de Mme HOEBEKE 071 84 57 28

Horaire : musée de Rodava : 14h – 18h30 - Chambre échevinale : 14h00 – 18h00

Promenade : rassemblement au musée Rodava : 14h15 - Départ de la gare de Rêves : 14h30

Retour prévu : départ de la Chambre échevinale vers le musée

Vendredi 08/09/17

À 17h : Tous en piste : Spectacle interactif de cirque pour enfants.
Dès 17h15 : Inscriptions au Jogging amateur et à la Marche à l'école primaire : 1,5 km pour enfants (gratuit -18h) et 5 km ou 10,5 km pour adolescents et adultes.
À 18h30 : Départ de la marche (10 km) sur la place.
À 19h00 : Départ du jogging pour adolescents et adultes (5 km ou 10 km) sur la place.
Dès 20h : Soirée Villers en Fête « Avis de Tempête » (5€). Sortez les bottes et les cirés !

Samedi 09/09/17

De 10h à 16h : Tournoi d'Archery Tag
De 10h15 à 11h30 : Grand jeux : Concept
De 10h à 12h : Clown, jeux de société & eveil artistique : 2,5 ans - 5 ans, organisées par l'école maternelle.
À 12h30 et 13h30 : "Les doigts" by Gildo : Spectacle de jonglerie poétique et intimiste.
De 13h30 à 15h30 : Tournoi d'Archery Tag Junior
À 14h : Concours de Pétanque
A 14h et à 15h30 : Initiation au Crossfit
De 14h à 16h : Initiation au Golf
A 14h et à 15h30 : Initiation à la marche Nordique
De 15h à 16h30 : Crayonnage en miroir pour enfants de 5 à 8 ans
De 16h à 18h : Atelier Tapas
À 20h : Le grand MULTQUIZZ, suivi à 22h d'une soirée « vieux machins »

Dimanche 10/09/17

Dès 8h00 : Parcours VTT : 20km ou 40km
Dès 12h : Repas via traiteur : filet pur de porc avec légumes du sud et de pommes de terre au gros sel.
À 14h : Départ du Tour di Villé, avec la fanfare Percussions de Terra Brasil !
À 21h30 : Feu d'artifice.
De 21h45 à minuit : Fiesta by « Bonvi Crew ».

Lundi 11/09/17

Dès 19h : Poul'pop festival 3 scènes, gratuit sous les chapiteaux et dans l'église, avec : Gildo, Alessia & Laura, Tiny Little Rocks, Camping Baudelaire, Cekila, MAP (Mathieu, Amélie & Poulpo), Back on Stage et le Spectacle comité.

Plus d'informations et inscriptions : <http://villers-en-fete.be>

JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS

Le vendredi 6 octobre au complexe sportif de Frasnes-lez-Gosselies de 14h à 18h

Un café et une pâtisserie seront offerts à tous. Animation musicale

Entrée : 5€

Inscription souhaitée auprès du service de cohésion sociale :
Mme Kerckhove Chantal : 071 823 172 ou 071 823 170



VENDREDI 22/09

- 18h Ouverture du bar
19h30 Blind Test : inscriptions à 19h30, début à 20h (boisson offerte aux participants)
21h30 Soirée DJ - PAF : 5 €

SAMEDI 23/09

- 11h00 Ouverture du bar
13h Jogging des Carottes (www.lejoggingdescarottesmelletoises.sitew.com)
17h-19h Activité surprise !
20h30-00h Soirée casino (entrée gratuite)

DIMANCHE 24/09

- 6h Brocante du Coderm (infos : 071/85.03.24, 071/85.02.61)
11h Ouverture du bar
11h-14h Tournoi de pétanque (près de la Maison de Village)
11h30 Accueil des Jubilaires
12h-15h Dîner du Comité (voir menu sur notre site, réservation obligatoire par email ou au 071/85.22.41)
15h-18h Jeux villageois
16h-17h30 Course d'escargots

Tout au long du weekend, possibilité de RESTAURATION sur et autour de la place !

www.grandfeumellet.be

www.facebook.com/comitedesfetesdemellet



PROGRAMME DE « CAP SUR LE MONDE » POUR LA SAISON 2017-2018

- Jeudi 5 octobre 2017 : Cambodge de Dominique Senay
Jeudi 9 novembre 2017 : Antarctique de Pierre-Marie Hubert
Jeudi 30 novembre 2017 : Martinique - Guadeloupe de Serge et MT Mathieu
Jeudi 1er février 2018 : Inde Punjab de Jean et Michèle Meurisse
Jeudi 1er mars 2018 : Shetlands de JC et Nadine Forestier
Jeudi 19 avril 2018 : Sardaigne de Jean Claude Herma

Ces conférences se donneront au Cercle Paroissial , 1, rue du Caveau à Villers-Perwin à 19 h 30.

Prix de l'abonnement (6 séances) :

Prix plein : 40 € l'abonnement / 8,50€ la place, senior : 36 € l'abonnement / 7,50 € la place
jeunes - de 26 ans : 25 € l'abonnement / 5 € la place

Si vous voulez avoir un aperçu, vous pouvez vous rendre sur le site internet : www.capsurlemonde.eu où vous retrouverez tous les renseignements sur les différents sujets ainsi que les lieux où ils sont programmés.

Pour toute information, Anne Mathelart au 0499/ 60 66 06 ou 071/85 01 63(après 18h)



DÉCÈS

NOM ET PRÉNOM	DATE DE DÉCÈS	CIMETIÈRE
DENEUFBOURG Gisèle	1/3/2017	Mellet
GERARD Madeleine	4/3/2017	F-L-G
QUENON William	8/3/2017	V-P
PURNODE Claire	9/03/2017	Mellet
COWEZ Léa	22/3/2017	Mellet
SALAETS Olivier	26/3/2017	Rèves
DUMONT Georgette	26/3/2017	Mellet
VAN HOOFF Luc	27/3/2017	Wayaux
MIJLE Albert	16/4/2017	F-L-G
MALACORD Jacqueline	25/4/2017	Mellet
LEGROS André	27/4/2017	F-L-G
VERVOORT César	30/4/2017	Wayaux
HELGUERS Andrée	7/5/2017	Mellet
PREUMONT Guy	7/5/2017	Wayaux
HEUCHAMPS Francis	11/5/2017	F-L-G
BOUDSOCQ Charlotte	17/5/2017	F-L-G
MERCIER Renée	21/5/2017	Mellet
NOCART Denise	1/6/2017	Rèves
RUCQUOY José	11/6/2017	V-P
HUET Victor	18/6/2017	V-P

NAISSANCES

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE
GHOYERE Robin	8/03/2017	Mellet
NOCART Eric	17/03/2017	F-L-G
DIDRICHE Agathe	23/03/2017	Rèves
LOURENCO Ashley	24/03/2017	V-P
HORION Noémie	28/03/2017	F-L-G
STOCKLIN Samuel	30/03/2017	Mellet
FRAYLICH Elise	31/03/2017	Mellet
PHILIPPOT Juliette	2/04/2017	Rèves
SNEESSENS Aloïse	6/04/2017	V-P
BORZAN Anya	9/04/2017	F-L-G
HUYBRECHT Idris	21/04/2017	Mellet
ROISIN Robin	26/04/2017	Rèves
VANGRUNDERBEECK Tom	26/04/2017	Rèves
COOREMANS Elinore	27/04/2017	Mellet
CESAR Noah	29/04/2017	F-L-G
VANDESANDE Zoé	2/05/2017	F-L-G
IMBRECHTS Mélanie	4/05/2017	Mellet
ROMBAUX Samuel	5/05/2017	Mellet
BERGOLD Jade	9/05/2017	Mellet
DARQUENNE POZZETTO Ella	11/05/2017	F-L-G
WANUFEL Ezra	15/05/2017	Mellet
BURY Edgar	18/05/2017	V-P
DANDOIS Ella	23/05/2017	V-P
DEFALQUE Chloé	29/05/2017	F-L-G
BERTRAND Elise	31/05/2017	Mellet
TOURNAY Loïs	4/06/2017	F-L-G
BRANCART Emy	8/06/2017	Mellet
PAYEN Rosie	9/06/2017	F-L-G
MULLIQI Thalia	9/06/2017	Mellet

Note: La loi du 14 janvier 2013 concernant la simplification administrative est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2013. A partir de cette date, un décès n'est plus acté qu'à la commune du lieu où le décès s'est produit. Selon les cas, cette information à la commune de résidence du défunt peut prendre un certain temps. Une des conséquences est que notre Administration, au moment de la rédaction du Bulletin, n'est plus en mesure de déterminer exactement la liste exhaustive des citoyens bonvillersois décédés.

Nous vous prions de nous excuser pour ce désagrément et vous remercions de votre compréhension. A l'avenir, le Carnet des décès se limitera à la liste non exhaustive des personnes dont la dépouille ou les cendres se trouvent dans les cimetières de notre entité.



ALE
Les Bons Villers
Agence Locale pour l'Emploi(332)
Association sans but lucratif
Place Communale
6210 FRASNES LEZ GOSSÉLIES

Commune de Les Bons Villers
Place de Frasnes, n°1 Tel : 071/858.188
6210 Les Bons Villers Fax : 071/858.142
★★★★

CPAS de
Les Bons Villers

mirec
Mission Régionale pour
l'insertion et l'emploi à Charleroi...

Permanence Emploi



Venez rencontrer un conseiller en insertion professionnelle !!!

Permanences :

- * ALE • Place de Frasnes 7 à 6210 Frasnes-Lez-Gosselies
les JEUDIS 5 et 19 octobre, 9 et 23 novembre, 7 et 21 décembre de 10 à 12 heures
- * Maison Multi-services de Mellet • Rue Helsen, 6B à 6211 Mellet
les LUNDIS 2 et 16 octobre, 13 et 27 novembre, 11 décembre de 13 à 15 heures

Pour plus de
renseignements,
contactez-nous
au 071 823 174

- Accompagnement personnalisé
- Information et Conseil sur votre projet professionnel
- Orientation vers les services adaptés à vos besoins
(Coaching, formation, ateliers recherche emploi, ...)



Note à l'attention du lecteur : les articles et informations paraissant dans le bulletin d'information communal et transmises par différents auteurs relèvent de leur responsabilité, tant dans leur présentation que dans le contenu rédactionnel.

Réalisation, mise en page & graphisme : Max - maxime.giambattista@lesbonsvillers.be
Editeur responsable : Collège communal - Place de Frasnes, 1 - 6210 Les Bons Villers